



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Formation TEPOS 2018 Montmélian

**Développement Territorial des Energies
Renouvelables (Enr)**





**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

**ENSEMBLE,
pour une énergie
citoyenne !**



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Création d'Énergie Partagée en 2010



Charte Énergie Partagée



Ancrage local

Habitants et/ou collectivités sont parties prenantes directement, le plus tôt possible et pendant toute la durée d'exploitation du projet



Gouvernance démocratique

Transparence + principe coopératif : même minoritaires dans le capital, les acteurs locaux gardent la maîtrise des grandes décisions



Exigence écologique

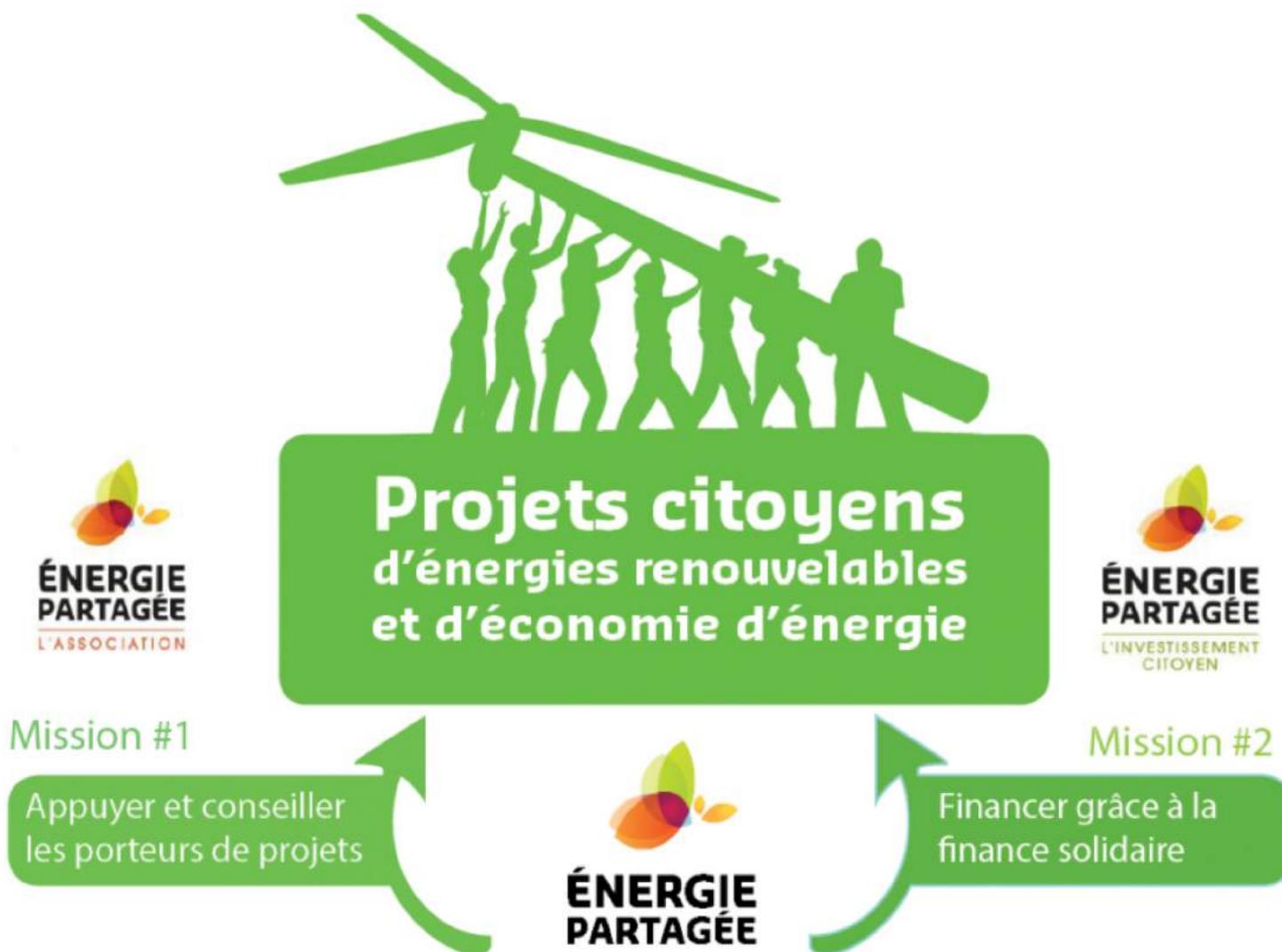
Le projet minimise son impact local et global + s'inscrit durablement dans une logique de réduction des consommations d'énergie.



Démarche non spéculative

Les actionnaires restent sur le long terme dans le projet

Deux missions



Où sont les PROJETS CITOYENS ?



Énergie Partagée
designe comme
«citoyens» les
projets locaux de
production d'énergie
renouvelable qui
respectent les quatre
critères de sa charte :

- un ancrage local fort
- une exigence écologique permanente
- une démocratie ouverte et transparente
- un objectif non-spéculation

Composé des acteurs de terrain
de la transition énergétique et des
pionniers des projets citoyens, le
mouvement **Énergie Partagée** réunit,
guide, conseille, forme et accompagne
ces projets tout au long de leur vie.

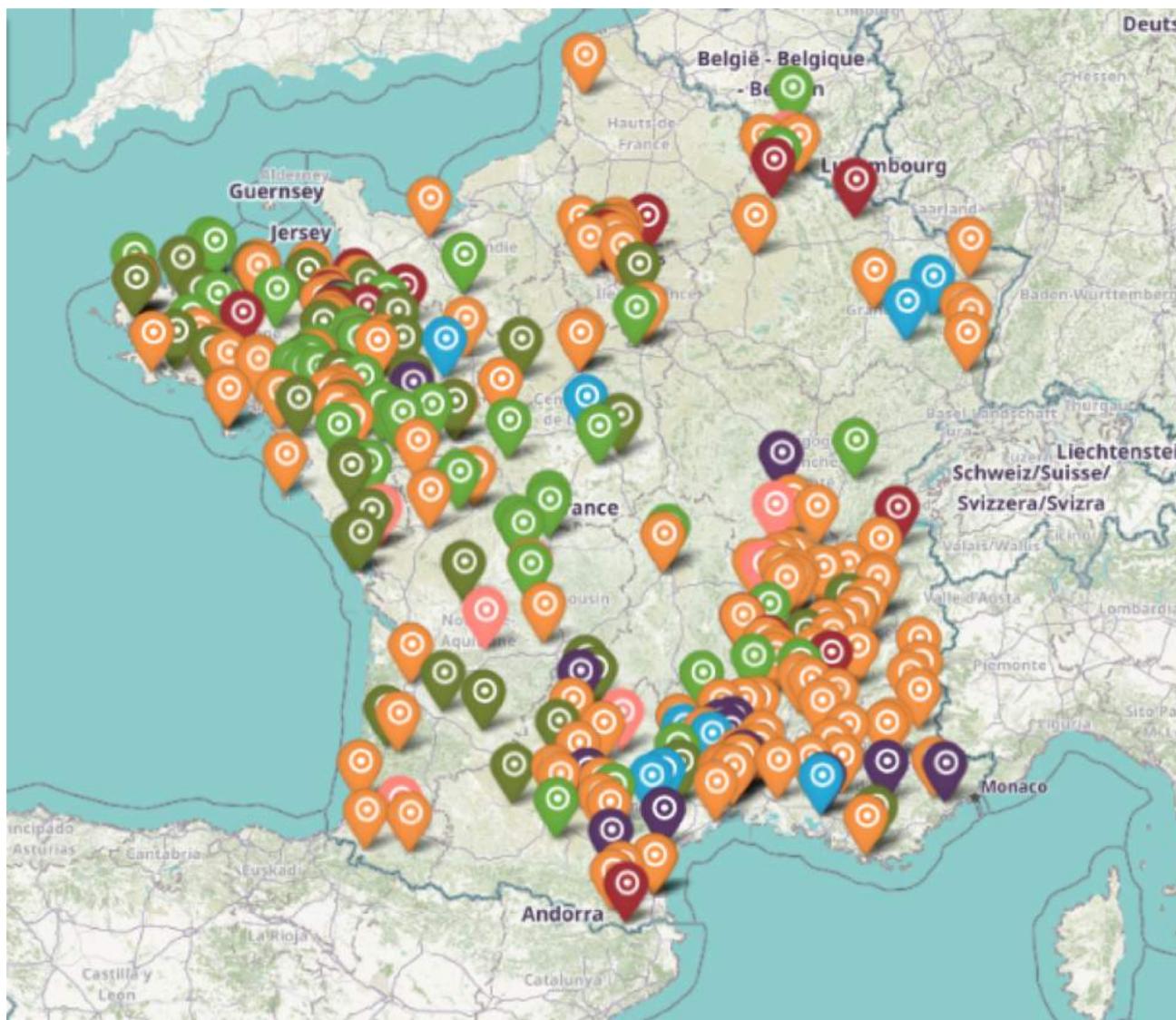
Énergie Partagée peut également
participer au financement par le biais de son
outil d'**investissement solidaire**, qui collecte
l'épargne citoyenne pour l'engager au cœur
de ces projets.

-  **Toitures et fermes solaires**
-  **Parcs éoliens**
-  **Centrales micro-hydrauliques**
-  **Unités de méthanisation et chaudières bois-énergie**

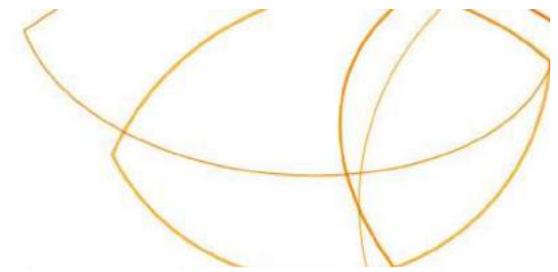


RETROUVEZ TOUS LES PROJETS :
www.energie-partagee.org

Le mouvement des projets citoyens



L'origine du projet Enercoop



Contexte environnemental

- Réchauffement climatique
- Pollution et risques liés aux énergies fossiles et fissiles

Contexte social

- Ouverture du marché
- Raréfaction des énergies fossiles
- Forte hausse des prix

Créé en 2005 par



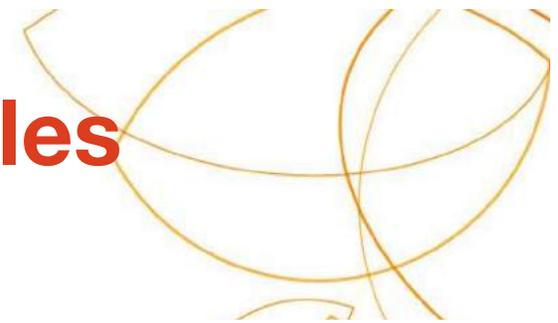
GREENPEACE

Objectif

Créer un fournisseur d'électricité, acteur de la transition énergétique

Un réseau de coopératives locales

Enercoop est ancré dans les territoires



La Société Coopérative d'Intérêt Collectif,
pour une réappropriation citoyenne

1 personne = 1 voix



Réinvestissement
des bénéfices

La réunion des 6
parties prenantes

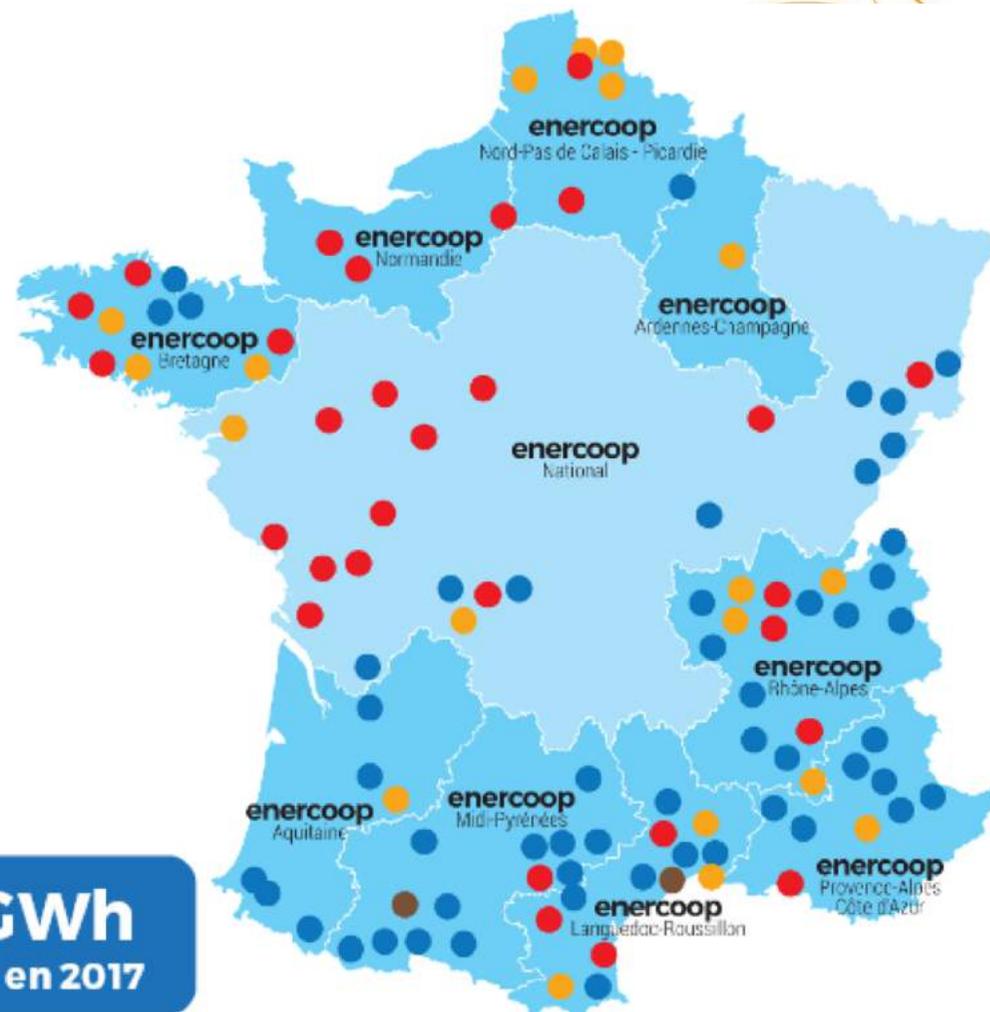


Des décisions
décentralisés

Circuit court et contrats directs



	% de production	Nombre de site
Hydraulique	 94	90
Solaire	 0,1	27
Eolien	 5,9	19
Biomasse	 0	2



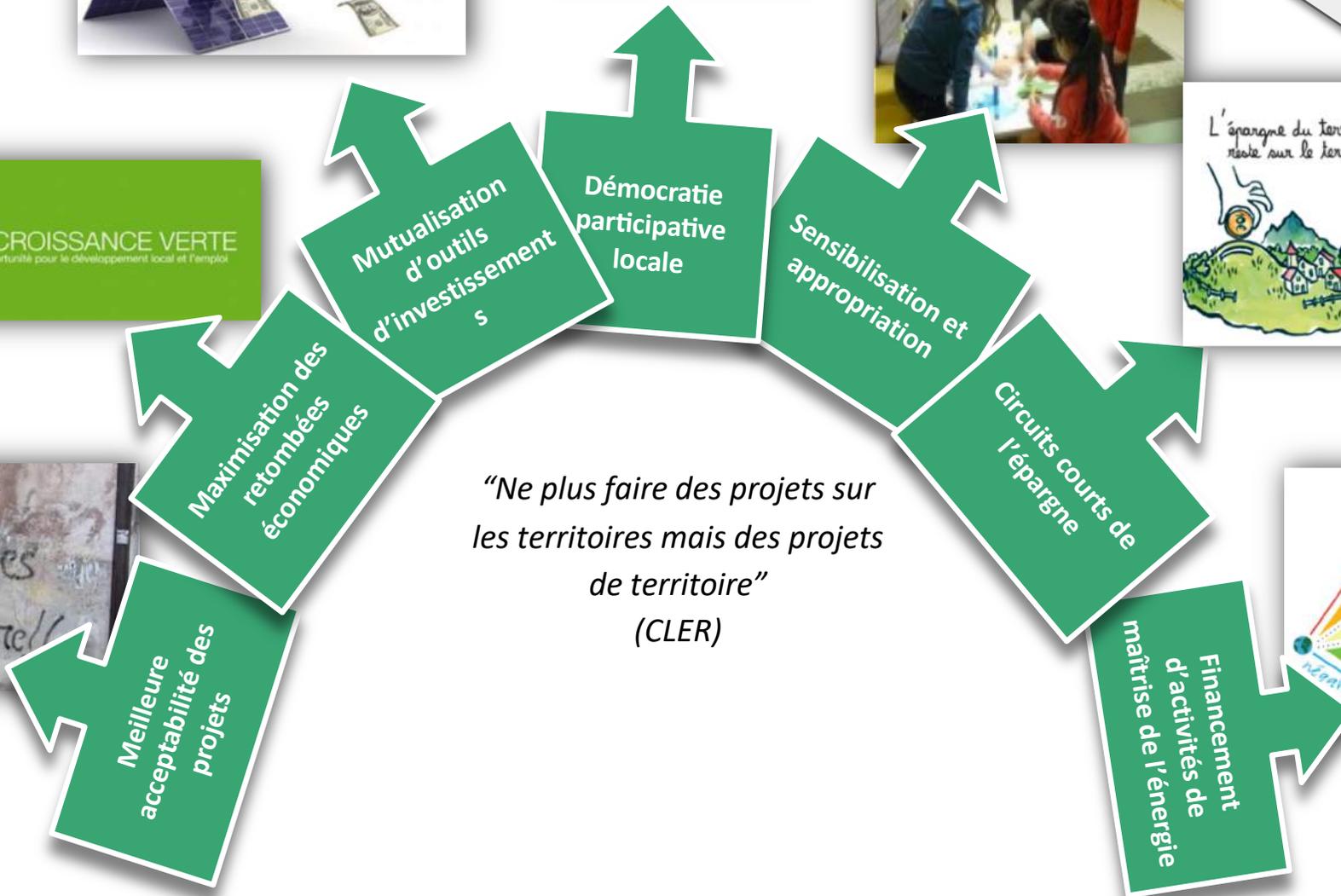
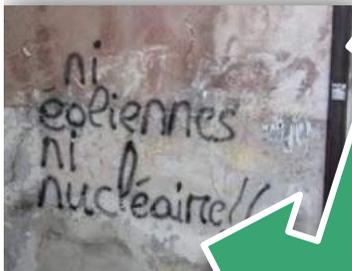
Soit 249GWh
De production en 2017

Pour 259GWh
De consommation en 2017

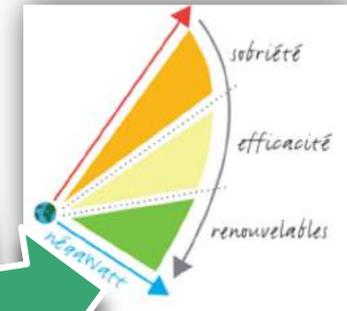
96 % de contrat direct

Les enjeux du développement territorial des Enr

Après tout ?



"Ne plus faire des projets sur les territoires mais des projets de territoire"
(CLER)



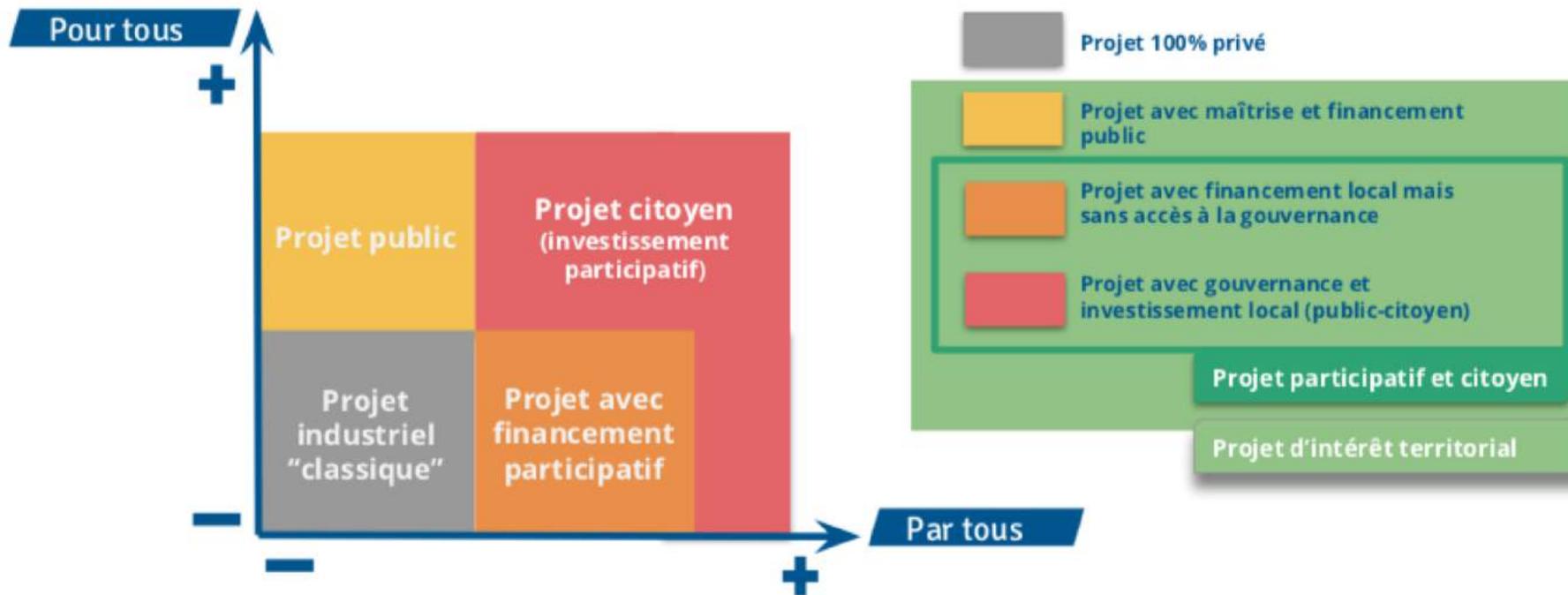
Les bons réflexes a minima pour une collectivité face à projet Enr de taille industrielle



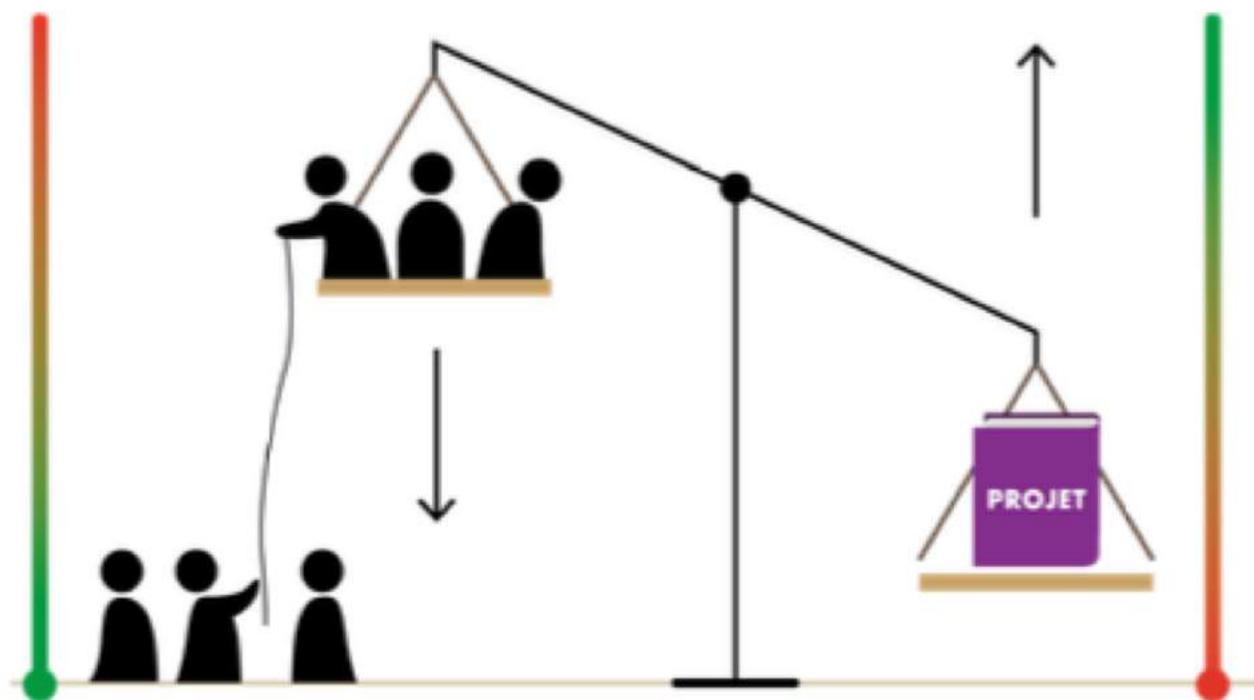
- **Planification énergétique**
- **S'articuler avec l'intercommunalité**
- **Transparence et concertation en amont menée par la collectivité avec un garant ou un tiers indépendant**



Les projets d'Enr d'intérêt territorial



“Développement territorial des Enr”



Pourquoi vouloir peser dans le financement ET la gouvernance?

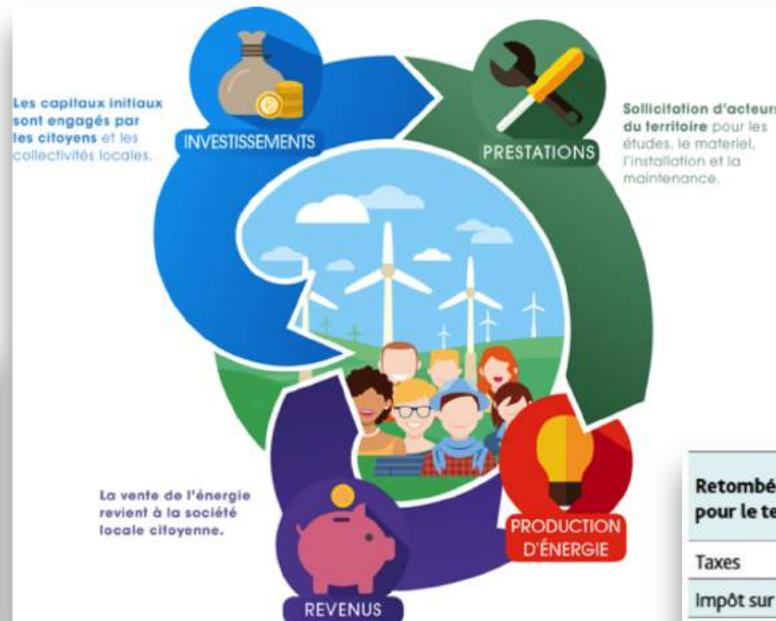
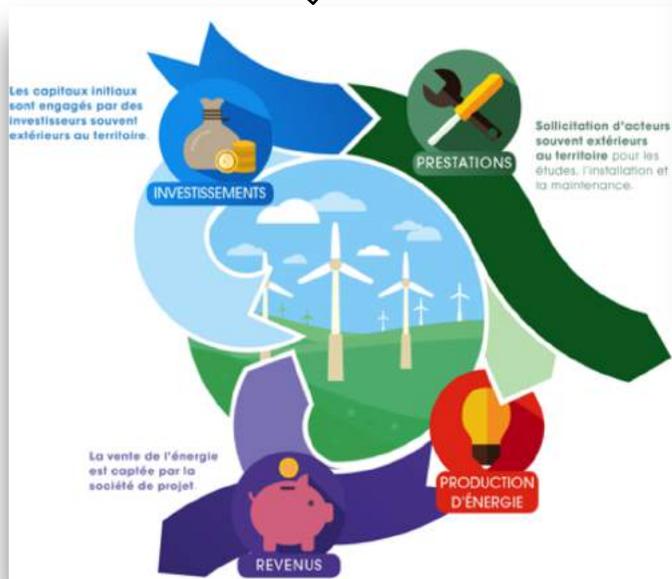
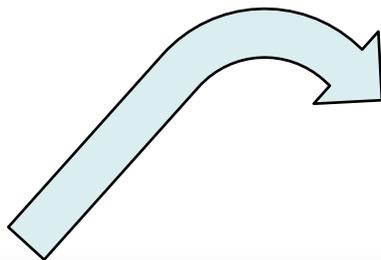


Raison 1 : pour maîtriser les décisions stratégiques!

- Phase de développement
 - Réduire l'impact environnemental au maximum
 - Définir le montage juridique et financier pour embarquer le territoire
 - Garantir un lien entre production et consommation

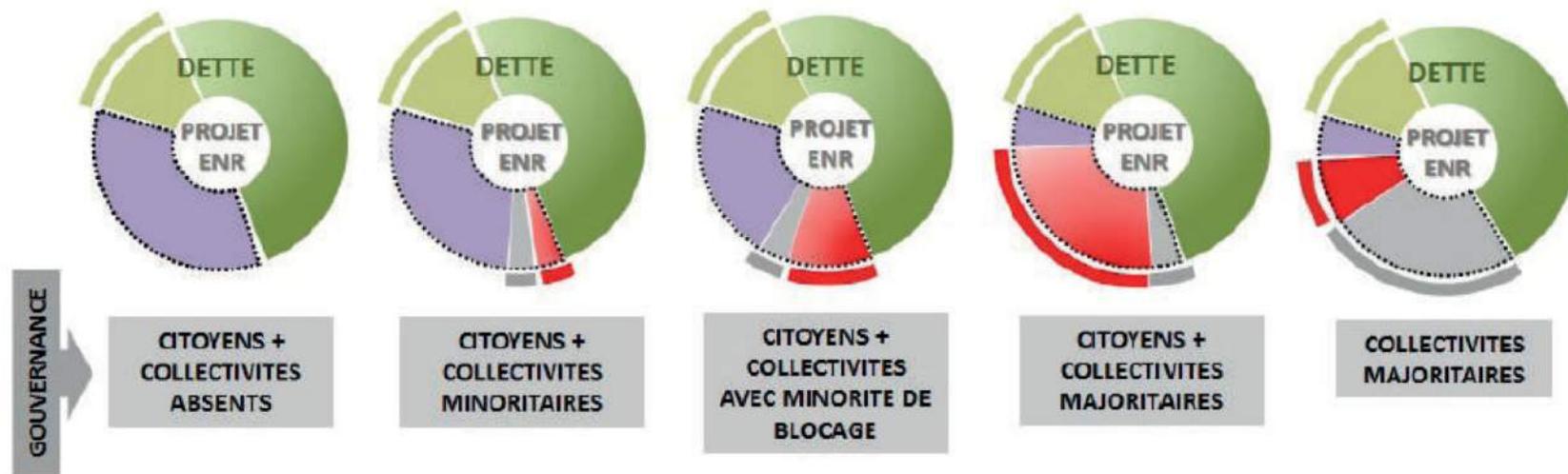
- Phase d'exploitation
 - Privilégier l'emploi local et minimiser l'impact environnemental
 - Maîtriser les nuisances
 - Affectation des bénéfices
 - Contrôle de l'entrée de nouveaux actionnaires
 - Monter en compétence pour piloter à long terme la transition énergétique localement

Raison 2 : pour maximiser les retombées financières = « garder l'argent à la maison »



Retombées économiques pour le territoire	Projet éolien citoyen (€)	Projet éolien « classique » (€)
Taxes	1900 000	1900 000
Impôt sur les sociétés	3 130 000	3 130 000
Loyers	320 000	320 000
Exploitation	1 170 000	X
Maîtrise de la demande en énergie	560 000	X
Rémunération de l'épargne sous forme de dividendes pour les investisseurs locaux	8 000 000	X
En amont - Coûts spécifiques aux projets citoyens payés à des contractuels locaux	260 000	X
TOTAL (€)	15 340 000	5 350 000

La collectivité locale et les habitants : chefs d'orchestre, parties prenantes, rentiers ou spectateurs?



Répartitions possibles de la gouvernance d'un projet (cas types)

Noémie Poize, RAEE / ADEME

Différents scénarios

Un projet initié par les citoyens qui trouve dans les collectivités et/ou développeurs, des partenaires

Un projet initié par la collectivité, en partenariat ou non avec un développeur, et ouvert ou non aux habitants

Un développeur qui ouvre son projet à la participation des citoyens et des collectivités

Une centrale déjà en fonctionnement rachetée par des collectivités et/ou des citoyens



Il est possible pour le territoire de prendre pied dans la société de projet



- **Aux moments du développement ou de l'investissement**

Mais plus le territoire arrive tard dans le projet, plus le projet est coûteux...

Si le territoire est à l'initiative du projet, essayer d'aller le plus loin possible sans partenaire → meilleur pouvoir de négociation après!

- **L'importance de la bonne appréhension des risques financiers supportés par la CT et par ses élus → se former et bien s'entourer!**



Comment un acteur territorial peut-il gérer le risque en phase de développement?

- **Engagement des dépenses au fur et à mesure**
- **Bien choisir ses bureaux d'études**
- **Concertation publique exemplaire : co-construction du projet**
- **Monter en compétence en se formant**
- **Multiplier les projets pour mutualiser le risque**
- **Savoir s'entourer...**

Savoir s'entourer



- **Pour les fonds propres**

- Des partenaires capitalistiques
 - Public : Collectivités / Syndicat d'Énergie / Fonds régionaux / Caisse des Dépôts,
 - Des structures Economie Sociales Solidaire : **Energie Partagée**/ Clubs Inv
 - Les habitants parties prenantes
 - **EnrCiT**
- Des partenaires industriels
 - Les développeurs :
 - Les exploitants :

- **Pour le savoir-faire (apport ou transfert de compétences)**

Les réseaux animés grâce au soutien de l'ADEME et de leurs adhérents : Energie Partagée/Amorce/TEPOS...

Les outils publics de développement (SEM)



Co-développement : Les points d'attention entre partenaires



- **Mettre en concurrence**
- **Contractualiser le plus tôt possible dans le développement**
- **Comprendre l'intérêt du partenaire développeur**
 - Soit Revente + marge
 - Soit Assurer installation et exploitation?
- **S'assurer que la création de valeur n'est pas captée par un des partenaires en marge excessive**
 - Dans les marges de développement
 - Dans les marges de construction
 - Dans la gestion de l'exploitation
- **S'assurer que la valeur apportée par le territoire est bien reconnue et valorisée**
 - Dans la maîtrise foncière
 - Par le travail de proximité bénévole ou salarié

Veiller à valoriser dans le capital les contributions non financières du territoire



- **Sous quelle forme?**

apports en nature et industrie

- **Quels sont ses atouts?**

Maîtrise foncière

Etudes

La connaissance des enjeux territoriaux (politiques, économiques, sociaux et environnementaux).

L'ingénierie politique : la connaissance des réseaux de décision.

Une capacité à communiquer dans les médias locaux et à dialoguer sur le terrain avec les riverains.

Pour les plus grandes collectivités, les compétences internes (techniques et financières) de leurs agents territoriaux.

Les compétences nécessaires dans un groupe porteur



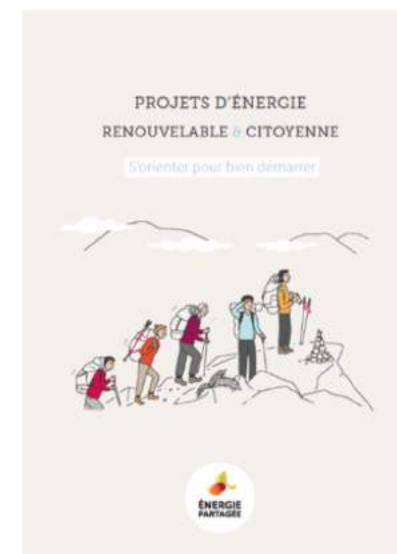
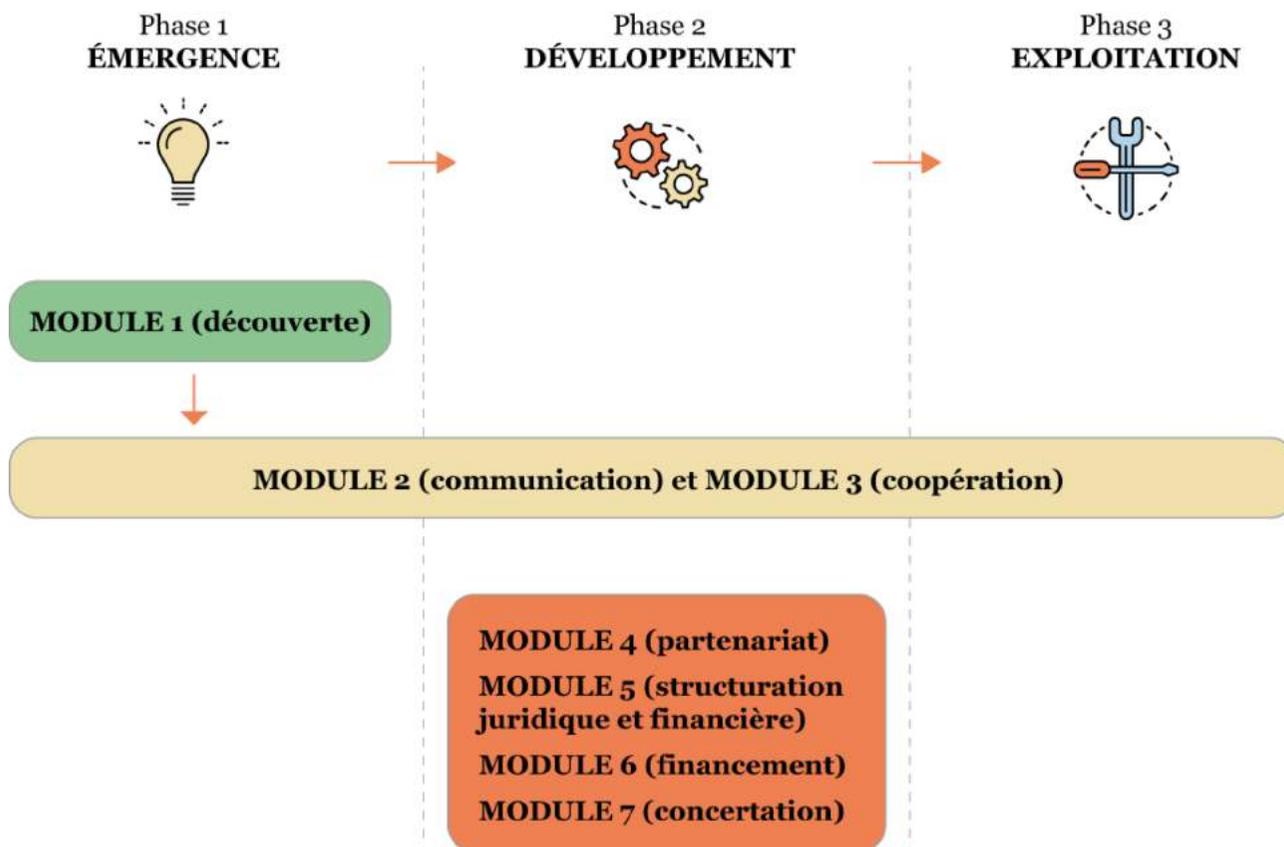
Savoir-être

- **Organisation/efficacité collective vs prendre soin du groupe**
- **Négociation/établir une relation de confiance sans naïveté**
- **Pédagogie**
- **Convivialité**

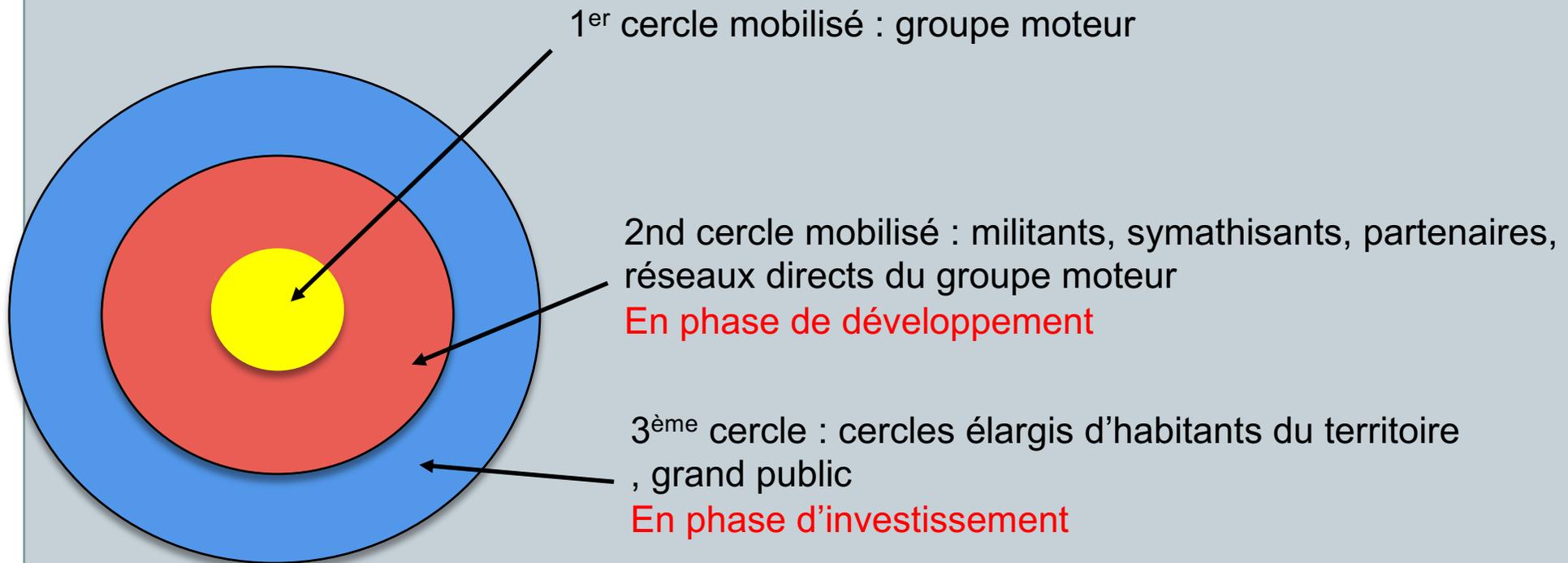
Savoir-faire

- **Communication**
- **Juridique**
- **Administratif**
- **Technique**
- **Financière**

Une nécessité pour les acteurs territoriaux



Des degrés d'engagement différents au sein d'un projet



Quelle place la collectivité et les habitants souhaitent-ils prendre et quand?



- **Dépend de**

- Appétit au risque
- Capacité à s'entourer
- Compétences locales
- Dynamiques locale
- Projet politique



- **Des postures très différentes**

- Maître d'ouvrage avec prestataires
- Partenaire en Co-développement
- Facilitateur
- Rentier



S'appuyer sur les réseaux régionaux de l'énergie citoyenne



Énergie Partagée en Île-de-France



Olivier BERLAND
☎ 06 87 46 70 73
olivier.berland@energie-partagee.org

Énergie Partagée en Centre-Val de Loire



Raphaël MERCEY
☎ 06 64 47 54 51
raphael.mercey@energie-partagee.org

Réseau Énergies citoyennes en Grand-Est



Léna MIGNE
☎ 03 24 32 03 23
l.migne@ale08.org

Réseau Taranis (Bretagne)



Amandine PIERRE-LOTI
☎ 02 23 63 20 88
amandine.loti@eolien-citoyen.fr

Réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL)



Claire LEGRAND
☎ 02 23 63 20 88
claire.legrand@eolien-citoyen.fr



Robin DELOOF
☎ 02 23 63 20 88
robin.deloof@eolien-citoyen.fr

Réseau Cirena (Nouvelle-Aquitaine)



Charlène SUIRE
☎ 06 64 54 71 95
charlene.suire@cirena.fr



Magali MARTIN
☎ 06 52 26 78 03
magali.martin@cirena.fr



Célestine VOEGEL
☎ 06 82 15 84 84
celestine.voegel@cirena.fr

Réseau ECLR (Occitanie)



Alenka DOULAIN
☎ 06 41 57 15 78
alenka.doulain@ec-lr.org



Johann VACANDARE
☎ 06 40 36 94 90
johann.vacandare@ec-lr.org



Louise BALMER
☎ 06 52 04 16 38
louise.balmer@ec-lr.org

Énergie Partagée en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Vincent BAGGIONI
☎ 07 69 70 89 33
vincent.baggioni@energie-partagee.org



Réseau Énergies citoyennes en Bourgogne-Franche-Comté



Paul-Jean COUTHENX
☎ 07 68 96 15 10
paul-jean.couthenx@coopawatt.fr



Anne-Marie BAILLY
☎ 06 29 62 46 31
anne-marie.bailly@coopawatt.fr

Réseau Énergies citoyennes en Auvergne-Rhône-Alpes (EC-AURA)



Simon SERIEYE
☎ 04 72 56 33 41
simon.serieye@auvergnerhonealpes-ee.fr



ÉNERGIE PARTAGÉE